

# LE DIGEOIS



Décembre 2020

# Opération « enlèvement » nid de frelons

Le 30 septembre 2020, sur demande de Monsieur le maire, une entreprise est venue procéder à l'enlèvement d'un nid de frelons asiatiques situé tout en haut du marronnier qui trône au milieu de la place Marie-Noël devant la mairie.

Après déploiement de la nacelle (+de 10 mètres de hauteur), l'intervenant revêtu des équipements adaptés, a tout d'abord injecté dans le nid, au moyen d'une lance, un insecticide apparemment puissant et efficace. Il a dû malgré tout user également d'un aérosol autour de lui afin de réduire les frelons qui l'encerclaient, en effet, le frelon a la capacité de jeter son venin à distance au travers de la grille du masque !

Il a ensuite coupé, scié les branches qui supportaient le nid, ou plutôt les branches autour desquelles les frelons avaient bâti. Ensuite il l'a pris délicatement pour le descendre avec la nacelle et le déposer sur les marches de la mairie.

Nous avons pu ainsi observer de près cette étonnante construction, en forme de poire mesurant 60 cm de longueur pour 40 cm de hauteur !

Opération rapide et efficace !

Les enfants de l'école, avec leurs enseignants auront tout le loisir d'observer sa structure étonnante.

Agnès MOREAU-MALTETE



## Sommaire

Mot de Monsieur le Maire .....	2
PV du Conseil municipal .....	3
Informations mairie.....	8
Communauté de Communes Puisaye-Forterre .....	11
Journée du patrimoine – Concert Lacadentia .....	13
Ecole .....	14
Bibliothèque .....	15
Les Associations Digeoises .....	16
Esprit de Noël .....	25

### Ont collaboré à la rédaction, à la relecture et à l'édition du Bulletin Municipal :

Les élèves et instituteurs de l'école  
Mme HURAUX Emeline (AJD)  
Mr GUILLOT Sébastien (Chasse)  
Mme MICHAUX Véronique (Club Marie Noël)  
Mr MAUPRONT Bertrand (Comité des Fêtes)  
Mr BLIN Jérôme (FC Diges-Pourrain)  
Mr PERRETTE Guillaume (VTT)  
Mr GUET Jacky (Bibliothèque)  
Mme MESSAGER Marjorie et Mme TRENTIN Sylvia (MAM)  
Mme MAUPRONT Christiane  
Mme VOIRIN Martine  
Mr LE BOULBIN Yves  
Mme COGNIAUX Sonia  
Mme MOREAU-MALTETE Agnès  
Mme PIERMAY Jessica

Responsable de la mise en page : Mme LEPRÉ Sandrine  
Responsable de la publication : Mr VANDAELE Jean-Luc

**Horaires d'ouverture de l'agence postale :**  
**03.86.41.14.30**

Lundi, mardi, vendredi et samedi de 9h à 12h  
Mercredi de 10h à 12h

**Permanence de Monsieur le Maire**  
Samedi de 10h à 12h

### Mairie :

**Horaires :** Lundi, mercredi, vendredi de 9h à 12h /Mardi, jeudi, vendredi de 14h à 17h30

**Site internet :** [mairiediges89.fr](http://mairiediges89.fr)

**Adresse mail :** [mairie.diges89@wanadoo.fr](mailto:mairie.diges89@wanadoo.fr)

**Facebook :** Commune Diges

**☎ :** 03 86 41 12 89 / **Fax :** 03 86 41 09 83

## Mot de Monsieur le Maire



Décembre 2020 : COVID19 : Entre fatigue morale et espoir de jours meilleurs pour très bientôt.

Nous vivons une période difficile et il nous faut prendre soin de nos proches, de nos voisins, nous parler, nous soutenir.

Période difficile pour les personnes confrontées directement à la maladie de la COVID19 qui peut être terrible ; pour les personnes seules, contraintes à l'isolement ; pour d'autres qui voient leurs soins reportés ou ralentis ; pour celles qui ont perdu leur travail ou en télétravail difficile.

Heureusement notre école fonctionne correctement. Enseignants et personnels donnent le meilleur pour que toutes les précautions soient prises et continuent d'enseigner et d'accompagner les enfants le mieux possible. Merci à tous et merci à Madame Christiane MAUPRONT qui assure le lien entre l'école et la mairie.

Comme la plupart d'entre nous, les employés municipaux continuent d'assurer leur service. Merci à eux.

Espérons que d'ici fin janvier les activités de groupes pourront reprendre et que progressivement la vie pourra retrouver son cours habituel avec l'arrivée des vaccins.

Pour l'équipe municipale, il est compliqué aussi d'avoir la même activité, au vu des contraintes sanitaires actuelles. Néanmoins nous essayons déjà de gérer au mieux le quotidien en apportant amélioration et bien être aux digeois ; sans perdre de vue de nouveaux projets à conduire.

Le Noël des enfants de l'école est maintenu. Il aura lieu le 18 décembre 2020 d'une manière simplifiée.

Pour la cérémonie des vœux du maire, tout dépendra des consignes gouvernementales... Mais il est fort probable qu'elle ne puisse se dérouler comme d'habitude.

La distribution des colis de Noël à nos anciens se déroulera le week-end des 19 et 20 décembre 2020 avec un petit plus du fait que le repas n'a pas pu avoir lieu.

Dès à présent, avec les adjoints et les conseillers municipaux, nous vous souhaitons des fêtes de fin d'année les meilleurs possibles dans le respect des règles sanitaires évidemment.

Nous vous présentons également tous nos vœux de santé, sérénité et bonheur pour 2021. Qu'avec l'arrivée programmée des vaccins, nous soyons libérés de toutes les contraintes sanitaires. Et qu'ainsi nous retrouvions une vie normale au niveau personnel, familial, professionnel, associatif, municipal...

Gardons toujours, chevillée au plus profond de nous-même, cette espérance que le meilleur est toujours à venir.

Bonne année 2021 à tous et surtout Bonne santé.

Prenons soin de nous-même et des autres et soyons confiants.

Jean-Luc VANDAELE

## PV DU CONSEIL MUNICIPAL - Séance du 17 Septembre 2020

L'An Deux Mille vingt, le **17 septembre**, à 20 heures 30,

Le Conseil Municipal de la commune de DIGES dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Salle de la mairie sous la Présidence de **M. Jean-Luc VANDAELE, Maire**.

### ETAIENT PRESENTS :

Mme Sandrine LEPRÉ, M. Jean-Jacques GERMAIN, Mme Christiane MAUPRONT,  
M. Frédéric BLIN, Adjoint.

M. Yves LE BOULBIN, M. Michel NADIN, Mme Martine VOIRIN, Mme Sonia COGNIAUX, M. Sébastien GUILLOT, Mme Céline ZIEJZDZALKA, Mme Julie BARBIER, M. Julien ARNAUD, M. Thomas DE BIE.

Absents excusés : Mme Dominique BOUVIER pouvoir à M. Jean-Luc VANDAELE Secrétaire de séance : Mme Céline ZIEJZDZALKA

### **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PUISAYE-FORTERRE – CONVENTION SERVICE COMMUN VOIRIE AVENANT N°2**

Dans le cadre d'une évolution de la compétence « voirie » au regard de la loi NOTRe, le conseil communautaire du 13 septembre 2018 a accepté à l'unanimité la mise en place d'un service commun « entretien de la voirie » pour ses communes membres.

Considérant la nécessité de préciser que la Communauté de Communes de Puisaye-Forterre intervient comme mandataire des communes pour les représenter dans le cadre de la convention d'adhésion au marché de voirie.

Après avoir entendu l'exposé du chargé de la voirie, sur proposition du Maire,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, autorise le Maire à signer toutes les pièces se rapportant à la présente délibération.

### **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PUISAYE-FORTERRE – DÉSIGNATION MEMBRES DE LA CLECT**

Sont désignés :

Jean-Luc VANDAELE	Titulaire
Thomas DE BIE	Suppléant

### **CERTIFICATION D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE CEE : CONVENTION AVEC LE SDEY**

Le Maire donne lecture au Conseil municipal de la proposition du SDEY, Syndicat Départemental d'Énergie de l'Yonne, consistant à lui confier la gestion des Certificats d'Économie d'Énergie (CEE) issus de travaux d'efficacité énergétique réalisés par la commune, afin de les regrouper sur l'ensemble du département.

Le reversement auprès de la collectivité aura lieu dès revente des CEE. Le SDEY valorise les CEE aux collectivités à hauteur de soixante-dix pourcent (70%) du montant de la vente. Les trente pourcent (30%) restants sont conservés par le SDEY pour couvrir ses frais de gestion.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, charge le Maire à signer la convention.

## **RÉNOVATION ÉCLAIRAGE PUBLIC : proposition SDEY**

Le maire fait part au conseil municipal d'une proposition de travaux de rénovation globale de l'éclairage public avec télégestion et de leur financement.

Les travaux porteraient sur 223 luminaires, 2 projecteurs, 4 bornes ainsi que 37 armoires de commandes. Une convention pourrait être établie, définissant les conditions d'étude, de réalisation, de financement des travaux d'éclairage public « rénovation globale avec télégestion » réalisés par le SDEY pour la commune de Diges.

Le montant total des travaux a été chiffré à 287 849,53€ TTC (239 874,61€ HT)

Financement du SDEY 70% soit 167 912,23€

Part communale 30% soit 71 962,38€ TVA récupérée par le SDEY 47 974,92€

Les travaux seraient réalisés par le groupement d'entreprises adjudicataire du SDEY.

Pas de coût de maintenance pour la commune pendant 5 ans.

Un calcul précis doit être réalisé, afin de :

- Connaitre l'économie réelle, baisse de consommation d'électricité, absence de frais de maintenance pendant 5 ans, durée de vie des installations
- Évaluer la durée de retour sur investissement

### **POINT SUR TRAVAUX EN COURS :**

#### **Réalisations :**

- ✓ Busage : le fossé a été busé en face l'école, du trottoir à l'entrée de champs.
- ✓ Lavoirs : nettoyage des lavoirs et remise en eau (débouchage) lavoir de Bécard (route des Cognats) et lavoir des Fritons.
- ✓ Voirie : enduits d'usure programme 2020 : l'entreprise la COLAS devrait réaliser les travaux fin septembre.

#### **À faire :**

- ✓ Enduits muret aire de jeux enfants
- ✓ Enduits mur entre parking de la Poste et locaux techniques communaux
- ✓ Travaux de toitures, démontage éventuel cheminées
- ✓ Revoir sécurité entrées Bourg

**Signalé :** mauvais état de la route D404, contacter le conseil départemental.

### **PROJET ÉCO-HAMEAU :**

Dans le PLUi, 2 zones ont été définies pour l'aménagement de lotissements.

Un lotisseur spécialisé dans la conception et la réalisation d'ECO-Hameaux propose un projet d'aménagement d'un lotissement d'une quarantaine de logements.

Des contraintes seront à respecter, implantations des maisons, matériaux, voirie, assainissement, nombre de maisons, superficie des terrains, périmètre Monument Historique avec avis de l'Architecte des Bâtiments de France.

Une demande de permis d'aménager devrait être déposée en octobre, et sera ensuite instruite par le service ADS de la communauté de communes de Puisaye-Forterre. Le lotisseur viendra présenter le projet au conseil municipal.

Une réunion publique est également prévue.

La commission d'urbanisme communale devra examiner le projet rapidement.

## COMPTE-RENDUS DES COMMISSIONS :

### ✓ Commission culture et patrimoine :

**LAVOIRS** : un état des lieux des lavoirs communaux a été établi par la commission, avec repérage des travaux à réaliser. Un dépliant avec une cartographie des sites, photos et circuit pourrait être mis en place. De même, des animations sur ce thème pourraient être organisées, notamment pour les journées du patrimoine.

**Journées du Patrimoine** : dans la cadre des journées du patrimoine 2020, un concert de la chorale Lacadencia aura lieu à 16h, à l'issue, un pot sera organisé par la municipalité.

✓ **Commission « DIGEOIS »** : dans la nouvelle version de septembre 2020, plus d'informations municipales

## QUESTIONS DIVERSES

### **Demande subvention Club VTT course 12 septembre :**

La course semi-nocturne du 12 septembre s'est bien déroulée, avec 60 participants, le nettoyage du bois a été réalisé sur le parcours. La municipalité a fait don de 4 coupes.

32 enfants participent à l'activité VTT le mercredi.

Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité pour attribuer une subvention de 300€ au club VTT.

**Référent randonnée CCPF** : M. Yves LE BOULBIN se porte volontaire

**Commission intercommunale des impôts directs (CIID)** : le conseil municipal propose Messieurs Michel NADIN et Frédéric BLIN.

**EPAGE du Bassin du Loing – désignation des délégués aux comités de Bassin** : Sont désignés :

Yves LE BOULBIN	Titulaire
Jean-Jacques GERMAIN	Suppléant

**Service ADS CCPF groupe de travail :**

Michel NADIN	Titulaire
Frédéric BLIN	Suppléant

**Rentrée scolaire 2020/2021** : dans le cadre du protocole sanitaire, à la cantine, les enfants ont été regroupés par classes.

# PV DU CONSEIL MUNICIPAL - Séance du 19 Novembre 2020

L'An Deux Mille vingt, le **19 novembre**, à 20 heures 30,  
Le Conseil Municipal de la commune de DIGES dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Salle de la mairie sous la Présidence de **M. Jean-Luc VANDAELE, Maire.**

## ETAIENT PRESENTS :

Mme Sandrine LEPRÉ, M. Jean-Jacques GERMAIN, Mme Christiane MAUPRONT,  
M. Frédéric BLIN, Adjoint.

M. Yves LE BOULBIN, M. Michel NADIN, Mme Martine VOIRIN Mme Dominique BOUVIER,  
Mme Sonia COGNIAUX, M. Sébastien GUILLOT, Mme Céline ZIEJZDZALKA, M. Julien ARNAUD, M. Thomas DE BIE.

Absente : Mme Julie BARBIER

Secrétaire de séance : Mme Céline ZIEJZDZALKA

## **BUDGETS - FINANCES :**

### **Rénovation énergétique de 7 logements et 1 commerce :**

La commune de Diges a réalisé en 2018 et 2019 la rénovation énergétique de 7 logements et du commerce, un seul marché global a été établi. Pour la rénovation des logements, la commune ne peut pas bénéficier des Fonds de Compensation de la TVA (FCTVA), les travaux concernant le commerce ont déjà fait l'objet de la création d'un compte de TVA.

Du fait d'un marché global (absence de détail), la TVA n'a pas pu faire l'objet déclaration trimestrielle, aussi, maintenant que l'opération est soldée, il convient de procéder d'une part pour les logements à une demande de remboursement par abaissement du taux de TVA de 20 à 10% (dossier auprès des services fiscaux dans le cadre de « livraison à soi-même »), et d'autre part de procéder à une réclamation contentieuse auprès des services fiscaux afin de demander le remboursement de la TVA payée pour les travaux du commerce.

**\*Demande de remboursement par abaissement TVA à 10% Réhabilitation de 7 logements :** Après paiement aux entreprises à un taux de TVA de 20%, à l'achèvement des travaux, au moyen d'une déclaration « livraison à soi-même » à l'issue des travaux, la différence sera alors reversée par les services fiscaux.

Le montant payé s'élève à 221 740,21€HT soit 266 088,25€TTC Soit un montant de TVA à 20% de 44 348,04€ abaissement à 10% Soit une demande de remboursement de 22 174,02€

### **\*Opération TVA réhabilitation commerce :**

Réclamation contentieuse à l'administration fiscale

Le conseil municipal charge Monsieur le maire d'adresser à l'administration fiscale une réclamation contentieuse afin de solliciter le remboursement de la TVA payée pour la rénovation énergétique du commerce.

Le montant payé s'élève à : 29 984,02€HT soit 34 780,82€TTC soit une TVA de 5 796,80€

Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité et charge le maire d'établir la demande auprès des services fiscaux.

## **FEDERATION DES EAUX DE PUISAYE- FORTERRE :**

### **Adhésion de la commune de MAILLY LE CHATEAU**

**Le conseil Municipal, décide** d'accepter le transfert de la **compétence Eau potable** de la commune de MAILLY LE CHATEAU à la **FEDERATION EAUX PUISAYE FORTERRE** à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021.

### **SPANC**

**Le conseil Municipal, décide** d'accepter le transfert de la compétence assainissement non collectif des communes de COULANGES LA VINEUSE, ESCAMPS, ESCOLIVES SAINTE CAMILLE, GY L'EVEQUE, VINCELLES et VINCELOTES de la Fédération Eaux Puisaye Forterre au profit de la Communauté d'Agglomération de l'Auxerrois ;

### **RÉNOVATION ÉCLAIRAGE PUBLIC : proposition SDEY**

La commission des travaux a établi un état des lieux avec visite du réseau, afin de compléter éventuellement l'éclairage public existant par l'implantation de nouveaux poteaux, soit près d'une dizaine.

Les nouvelles implantations suivantes ont été retenues :

- ✓ City-stade : au croisement route de l'ocre
- ✓ Maison d'Assistants Maternelles
- ✓ Jolivets
- ✓ Varennes
- ✓ Volvent rue des Bruyères

Un nouveau chiffrage sera demandé pour approbation. **ASSAINISSEMENT - RPQS**

### **ADOPTION DU RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF 2019**

Monsieur le maire rappelle que le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) impose, par son article L.2224-5, la réalisation d'un rapport annuel sur le prix et la qualité du service (RPQS) d'assainissement collectif.

Le présent rapport est public et permet d'informer les usagers du service, notamment par une mise en ligne sur le site de l'observatoire national des services publics de l'eau et de l'assainissement.

**Après présentation de ce rapport, le conseil municipal :**

**ADOpte** le rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif

**DECIDE** de transmettre aux services préfectoraux la présente délibération

**DECIDE** de mettre en ligne le rapport et sa délibération sur le site [www.services.eaufrance.fr](http://www.services.eaufrance.fr)

**DECIDE** de renseigner et publier les indicateurs de performance sur le SISPEA

### **LEADER 3<sup>ème</sup> ANNEE**

#### **Demande subvention leader 3<sup>ème</sup> année – produits locaux cantine**

La commune de Diges porte un projet d'introduction de produits locaux à la cantine scolaire pour sa troisième année afin d'améliorer la qualité des repas servis aux enfants scolarisés sur

la commune, favoriser le développement économique local et participer ainsi à la démarche de transition énergétique dans laquelle s'est engagé le territoire de Puisaye-Forterre dans le cadre de son programme LEADER 2014/2020.

**Le plan de financement est le suivant :**

Dépenses prévisionnelles		Plan de financement prévisionnel	
Devis fournitures	8 233,52		
Rémunération	457,47	Auto-financement	3 153,46
Coûts indirects	68,62	Feader sollicités	5 606,15
<i>Coût total</i>	8 759,61	<i>Financement total</i>	8 759,61

Après discussion et en avoir délibéré, le conseil municipal de la commune de Diges, décide à l'unanimité de valider le dossier et son plan de financement et demande au maire de faire le nécessaire pour solliciter **une subvention FEADER au titre du programme LEADER 2014/2020 auprès du GAL de Puisaye-Forterre à hauteur de 5 606,15 €.**

## Informations mairie

- **Besoin d'aide :**

En cette période compliqué pour tout le monde, si vous avez des difficultés particulières ; courses, récupérer des médicaments ou autre...

N'hésitez pas à contacter le secrétariat de la Mairie au 03.86.41.12.89 ou un des élus.

- **Déclarations préalables de travaux et Permis de construire :**

Déclarations Préalables :

Le 6 juillet 2020 par **la Société NW JOULES** à Sauilly - Installation container stockage énergie – En cours d'instruction ;

Le 20 octobre 2020 par **Monsieur Henry-Hubert GODFROY** des Bois Paumes – Réhabilitation Atelier – En cours d'instruction ;

Le 3 décembre 2020 par **la Société Clef Energies pour Madame GODART PHILIPPE Lucie** de La Roblotterie – Installations de Panneaux Photovoltaïques ;

Le 3 décembre 2020 par **Monsieur Jacques COURTY** de Volvent – Créations et Modifications de Fenêtres.

Permis de Construire :

Le 27 octobre 2020 par **Monsieur Henry-Hubert GODFROY** des Bois Paumes – Construction d'un Bassin de Piscine – En cours d'instruction ;

Le 21 novembre 2020 par **Monsieur William COULAUD des Mourrons** – Construction d'un Abri de jardin.

- **Etat civil**

## *Naissances*



Erratum

Le 2 juillet 2020 de Maël GARBÉ

Fils de Yoahn GARBÉ et de Mélanie DENIZOT

Le 14 septembre 2020 de Mayna ROGER

Fille de Charly ROGER et de Samantha GUILLEMOT

Le 27 octobre 2020 de Arthur VINOT

Fils de Benjamin VINOT et de Audrey MILLOT

*Toutes nos félicitations*

## *Décès*



Le 5 septembre 2020 à DIGES de Laurent, Georges, Henri GODARD de la Pierre du Rû Le 18

octobre 2020 à DIGES de Jean-Yves, Louis, Jacques LEQUIME des Bois Paumes

Le 6 décembre 2020 à DIGES de Irène, Ernestine NADIN du Bourg

*Nos sincères condoléances*

# Nouveaux Arrivants



Nous avons le plaisir d'accueillir :

Monsieur LOISON Valentin et Madame LAMBERT Anaïs de Varennes Monsieur et Madame ERNOULD Georges et Aurore et leur enfant de Varennes

Monsieur LECONTE Jonathan et Madame LEROY Candice et leur enfant des Pichots

## *Bienvenue dans notre commune*

*Nous invitons celles et ceux à qui nous n'avons pas souhaité la bienvenue, à se faire connaître auprès du secrétariat de la mairie.*

- **Journée défense et citoyenneté**

**MINISTÈRE DES ARMÉES**  
Liberté  
Égalité  
Fraternité

### Vous avez entre 16 et 25 ans ? Soyez en règle au regard du service national !

Tous les jeunes Français doivent effectuer la Journée défense et citoyenneté (JDC). Sachez que sans attestation de participation à la JDC, votre inscription aux examens ou concours sera refusée. Alors, effectuez ces démarches sans tarder !



Entre 16 ans et 16 ans et 3 mois	Faites-vous recenser à la mairie de votre domicile ou sur Internet, muni d'une pièce d'identité et du livret de famille.
A 16 ans	Créez votre compte sur <a href="http://www.majdc.fr">www.majdc.fr</a> (des réception d'un mail du Service National)
A 17 ans	Vous êtes convoqué(e) à la Journée défense et citoyenneté.

**QUEL CERTIFICAT PRODUIRE POUR LES EXAMENS ET CONCOURS ?**

Pour les moins de 18 ans	Pour les 18-25 ans
L'attestation de recensement	Le certificat individuel de participation à la JDC ou l'attestation individuelle d'exemption médicale

**L'organisation de ma JDC, maintenant c'est en ligne !**



- J'ai entre 16 et 25 ans
- Je m'inscris en quelques clics
- Je m'informe de A à Z



**Pourquoi créer votre compte sur majdc.fr ?**

- ✓ Pour changer la date et le lieu de votre JDC ;
- ✓ Pour recevoir une convocation dématérialisée ;
- ✓ Pour géo-localiser le site JDC ;
- ✓ Pour retrouver votre attestation de participation.

**Connectez-vous sur**



# Communauté de Communes Puisaye-Forterre

## Un nouvel exécutif et des projets lancés

Le nouvel exécutif de la Communauté de communes de Puisaye-Forterre (CCPF) a été élu le 11 juillet 2020. Le bureau communautaire est composé du Président et des 11 Vice-Présidents. La Direction Générale des Services a également été modifiée au 1<sup>er</sup> septembre 2020 avec le remplacement de Valérie Humblot par Carole Tabbagh-Gruau.

Président Compétence exercée en direct : développement économique et numérique	Jean-Philippe Saulnier-Arrighi
1 <sup>er</sup> Vice-Président en charge des finances	Jean-Luc Vandaele
2 <sup>ème</sup> Vice-Président en charge du tourisme	Jean-Michel Rigault
3 <sup>ème</sup> Vice-Présidente en charge de la petite enfance	Christine Picard
4 <sup>ème</sup> Vice-Présidente en charge de l'enfance, de la jeunesse et des sports	Catherine Cordier
5 <sup>ème</sup> Vice-Président en charge de l'environnement et des circuits de proximité	Dominique Morisset
6 <sup>ème</sup> Vice-Président en charge de la voirie, de la filière bois, de l'aménagement de la voie verte et de la GEMAPI	Claude Millot
7 <sup>ème</sup> Vice-Président en charge du patrimoine et des travaux	Philippe Vigouroux
8 <sup>ème</sup> Vice-Présidente en charge de la culture et de l'Ecole de musique, de danse et de théâtre (EMDTPF)	Pascale Grosjean
9 <sup>ème</sup> Vice-Président en charge de la santé	Patrick Büttner
10 <sup>ème</sup> Vice-Président en charge des déchets, de la mobilité et de l'aménagement du territoire	Jean-Luc Salamolard
11 <sup>ème</sup> Vice-Président en charge des ressources humaines	Jean-Marc Giroux

Pour rappel la CCPF, née le 1<sup>er</sup> janvier 2017, est une collectivité apportant son soutien financier, matériel et humain à la mise en place des politiques communales du territoire. Forte de plus de 100 agents mobilisés, la CCPF gère des services du quotidien pour plus de 35 000 habitants sur 57 communes. Avec un budget cumulé (tout budget annexe et section confondue) de 40 062 792, 30€ voté le 23 juillet 2020, les membres de la CCPF travaillent collaborativement afin de mettre en place des projets favorisant la vie intercommunale. Les élus et agents de la Communauté de communes de Puisaye-Forterre œuvrent pour pérenniser un service public performant, au plus près de ses habitants tout en apportant son soutien aux communes membres.

### Le développement durable au cœur de la Puisaye-Forterre !

La rentrée 2020 a débuté avec une reprise de grands projets pour relancer l'économie et le dynamisme de la Puisaye-Forterre. La Communauté de communes poursuit son évolution en ce sens. Très engagée dans le respect de l'environnement, elle a également à cœur de porter des projets mêlant innovation et développement durable.

Le service habitat de la CCPF a démarré le programme Effilogis. Pour la période 2020-2022, la collectivité s'engage dans ce programme avec l'appui de la Région Bourgogne Franche-Comté et de l'ADEME. Ce dispositif s'adresse aux propriétaires occupant une maison individuelle en résidence principale. Des aides financières sont mises en place, selon certaines conditions, pour financer

l'audit énergétique, l'accompagnement technique et les travaux de rénovation « Bâtiment Basse Consommation » (BBC). Adapter son domicile pour un mode de vie plus respectueux de l'environnement et de la santé : c'est le défi de la rénovation performante engagé par le CCPF. Le parcours Effilogis est organisé en plusieurs étapes :

- L'audit énergétique : Réalisé par un Bureau d'Etude Thermique (BET) conventionné par la Région, cet audit permet d'identifier les solutions adaptées à votre logement pour réaliser des travaux performants.
- Les travaux : un BET conventionné par la Région vous accompagne pendant toute la phase travaux, jusqu'à la réception du chantier.

N'hésitez pas à contacter votre conseiller Effilogis de la Communauté de communes de Puisaye-Forterre au 03.58.21.80.00 ou à l'adresse mail : [habitat@cc-puisayeforterre.fr](mailto:habitat@cc-puisayeforterre.fr)

Pour poursuivre son engagement environnemental et proposer toujours plus solutions alternatives, la CCPF travaille en collaboration avec la coopérative Rezo Pouce pour valoriser l'auto-stop. Un service gratuit et sécurisé favorisant le covoiturage. Grâce à de nombreux Arrêts sur le Pouce (comme des arrêts de bus) et à l'application Rezo Pouce, les habitants d'un même territoire peuvent facilement se retrouver et partager leurs trajets. Passager et conducteur doivent s'inscrire en mairie ou sur le site internet [www.rezopouce.fr](http://www.rezopouce.fr). Il est nécessaire d'agrèer à la charte de bonne conduite et de fournir une pièce d'identité pour participer à la sécurisation du réseau. À la suite de votre inscription, vous recevrez un kit de mobilité dans lequel vous trouverez toutes les informations nécessaires à la pratique. Rezo Pouce est aussi ouvert aux adolescents à partir de 16 ans ! Pour ce faire, il faut fournir une autorisation parentale et la carte d'identité du responsable légal. Les passagers peuvent envoyer un SMS pour indiquer la plaque d'immatriculation du véhicule dans lequel ils sont montés pour une traçabilité du trajet et voyager en sécurité.



Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site internet [www.rezopouce.fr](http://www.rezopouce.fr).



Les élus et les agents de la Communauté de Communes de Puisaye-Forterre vous souhaitent à toutes et tous de belles fêtes de fin d'année !

## Journée du patrimoine – Concert Lacadencia

Dans le cadre des journées du patrimoine, et afin de donner vie à l'église, la Mairie a organisé le **20 septembre à 16h** un concert gratuit avec la chorale **LACADENCIA\*** de Toucy.



Malgré les obligations sanitaires : port du masque, présence de gel hydroalcoolique et distanciation physique : pas plus de 2 personnes sur les bancs ; une cinquantaine de personnes ont pris place.

Au cours de ce concert un peu inédit (la chorale se produisait pour la première fois après un arrêt de plusieurs mois), plusieurs styles ont été mis en scène : chants du monde (Afrique, Amérique du Sud, chants de l'est, chants israéliens...), jazz et gospel, contemporain, chanson française... Avant de se séparer, un dernier chant sur le parvis de l'église pendant que se préparait le verre de la convivialité. (bien entendu à distance les uns des autres).



Ce fut un spectacle joyeux qui séduit le public par la qualité des chants et une mise en scène qui dépoussière les habitudes des chorales.

*\*Chorale créée en 2010 à l'initiative de 5 amies désireuses de monter leur propre chœur à leur image. Elles ont fait appel à Anne Le Goff qui leur a proposé un répertoire éclectique, des mises en espaces, des explorations musicales, des échauffements variés, de la technique vocale, du travail d'équipe. L'effectif s'est bien étoffé et depuis bientôt 10 ans, le chœur progresse ensemble à travers l'exigence d'Anne, qui utilise notamment son expérience vocale et « spatiale » dans le chœur de jeunes Mikrokosmos pour apporter de nouvelles idées aux choristes.*

*Le chœur a d'ailleurs gagné le concours de Chœur de Femmes d'Ornans en 2016. Lacadencia a également été sélectionné pour le défi Chorales des 30 ans de France Bleu le 21 septembre 2019. (Présentation de la chorale par Claire Fontaine, Présidente)*

# Ecole

- **NETTOYONS LA NATURE** (Réalisé par les élèves de CM1-CM2 de l'école de Diges)

Notre devoir : *nettoyons la nature.*

On a fait une sortie le **vendredi 25 septembre 2020** : *Ramassons les déchets* avec les classes de CE1, CE2, CM1, CM2.

Pour la planète, on a ramassé quelques **déchets** à Diges, dont du plastique. On a trouvé **12 kg de déchets** dans la forêt de Diges.

On a trouvé beaucoup de bouteilles en plastique et des cigarettes au city stade. Le plus lourd est une bouteille de bière. Le plus léger est un bout de polystyrène.

Des **parents** nous accompagnaient à la sortie de nettoyons la nature.

Les mamans de Camille et d'Aymeric ont aidé la maîtresse à bloquer la route pour ne pas qu'on se fasse écraser par les voitures. Il ne faisait pas très beau.

On a fait **5,4 km** à pied durant **1h30 de balade**. On est partis rejoindre les petits au city stade.

On est restés **30 minutes** au city stade et **une heure** sur la route et dans les chemins vers la forêt où il y avait beaucoup de **déchets**, puis les petits ont ramassé plein de **déchets** avec les CM. Pour terminer notre tour, nous avons pu observer les conteneurs où on peut mettre les journaux (bleu) ou les verres. Une dame était en train de déposer ses bouteilles en verre.

On a aussi trouvé des objets insolites comme une fourchette, un tapis pour les voitures, une écharpe ou encore une lingette hygiénique. Toutes ces choses n'ont rien à faire dans la nature, c'est pour ça que nous devons tous être responsables : les petits comme les grands. Il faut que tout le monde nous aide à protéger la nature et à ne pas polluer la terre, parce que les animaux marins ou terrestres confondent les sacs plastiques, comme les méduses et les tortues.

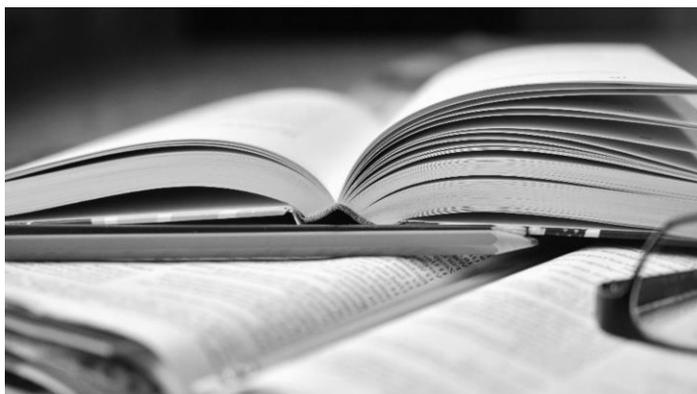
Les CM1-CM2

- **Le nid de frelons à Diges (réalisé par les élèves de CM1-CM2 de l'école de Diges)**

Nous avons découvert un nid de frelons asiatiques (ils sont plus noirs que les autres frelons) tout en haut de l'arbre sur la place de Diges. Il était très gros et très impressionnant. C'était dangereux. Le nid était très fragile et ressemblait à du carton. Nous nous sommes posés plusieurs questions :

- Quelle était sa taille ? Son poids ?
- Comment était l'intérieur du nid ? Qu'y avait-il dedans ?
- Comment ont-ils fait pour construire ce nid ? Et combien de temps les frelons ont-ils mis pour faire ce nid ?
- Nous avons constaté qu'il y avait de jolis dessins dessus et des traces de peinture, pourquoi ?
- Comment le monsieur a-t-il détruit le nid ? (gaz...)

# Bibliothèque



Lectrices, lecteurs,

En ces temps difficiles, il faut continuer de lire pour se changer les idées, aussi la Bibliothèque est ouverte, mais en système « Drive ».

C'est-à-dire que vous pouvez rapporter les livres que vous avez empruntés. Ceux-ci sont stockés pendant une semaine avant d'être remis en circuit.

Pour les emprunts, vous devez venir avec le titre du livre que vous souhaitez ou le nom de l'auteur souhaité.

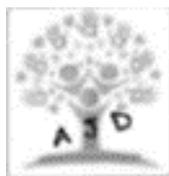
**Ouverture de la bibliothèque : 06.76.31.68.99**

Le vendredi de 15h30 à 18h



Jacky GUET

## Les associations Digeoises



### Quoi de neuf avec l'AJD ?

L'assemblée générale de l'AJD s'est tenue le mardi 29 septembre. Elle a permis d'établir un bilan de l'année scolaire écoulée. Deux membres de l'ancien bureau sont toujours présents : Estelle et Marjorie. A l'issue de celle-ci, 3 nouveaux membres ont été élus à l'unanimité : Charlotte, Emeline et Mathilde.

Nous souhaitons démarrer cette nouvelle année sur les chapeaux de roues en organisant « Halloween en plein air, encore plus effrayant ». Mais en raison du confinement et après plusieurs adaptations, nous avons malheureusement été contraintes d'annuler cet événement. Ce n'est que partie remise pour l'an prochain !

Afin de respecter les règles liées à la COVID-19 qui pourraient nous être imposées durant les prochaines semaines, nous nous sommes donc orientées vers des manifestations réalisables en toutes circonstances.

A l'heure où nous écrivons, une tombola de Noël est en cours avec de très beaux lots à gagner. Le tirage au sort aura lieu en direct sur la page Facebook de l'AJD le 4 décembre prochain.

Nous remercions vivement tous les enfants et leurs familles qui ont participé très activement à la vente des carnets de tickets. Cette tombola s'avère être un succès même s'il a été entaché par un regrettable acte de vandalisme.

Le bénéfice rapporté nous permettra de mettre d'autres projets en place en 2021, à destination des enfants, des adolescents et mais également des familles de notre village.

Nous remercions vivement les enseignants de l'école ainsi que la municipalité pour leur implication dans nos projets.

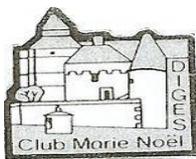
Pour clore cette année 2020, nous organisons un concours de dessin à destination des enfants et des adolescents. Cinq cartes cadeaux de 15€ sont à gagner, une par catégorie. Les enfants devront suivre le thème « Dessine Noël comme tu l'imagines » et les adolescents « Dessine Noël en délire ». Les dessins seront affichés dans l'allée menant à l'école. Les votes s'effectueront en ligne sur la page de l'AJD en fonction du nombre de votes sur chaque photographie de dessin. Nous espérons que vous serez nombreux à nous montrer votre talent !

En attendant de vous dévoiler nos projets pour l'année 2021, nous vous souhaitons à tous de belles fêtes de fin d'année.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Les membres du bureau de l'AJD

# Club Marie Noël



Chers Adhérents, Chères Digeoises, Chers Digeois,

L'année 2020 se termine. Elle aura apporté son lot de joies, de peines, de contraintes. Mais le plus important est que vous soyez encore pleins de projets pour l'année 2021.

Nous avons défini les événements 2021 du Club et nous vous en donnons le calendrier ci-dessous, sous réserve des décisions futures du Gouvernement :

Jeudi 7 janvier	:	1 <sup>er</sup> club avec ré-adhésions ou nouvelles adhésions + galette des rois
Samedi 20 février	:	concours de belote
Jeudi 11 mars	:	choucroute
Dimanche 25 avril	:	repas de printemps
Dimanche 16 mai	:	dimanche gourmand
Mercredi 9 juin	:	sortie à Orléans
Jeudi 1 <sup>er</sup> juillet	:	buffet campagnard
Dimanche 3 octobre	:	repas d'automne
Dimanche 21 novembre	:	loto
Samedi 11 décembre	:	concours de belote

Toutes ces activités sont ouvertes à tous.

En plus de ces événements, pour les adhérents, il y a les après-midi jeux les premiers jeudis de chaque mois, à partir de 14h30 dans la salle des fêtes Marie Noël.

En compensation de la non activité du club pour 2020, le Conseil d'Administration du 24 septembre a décidé de ramener le montant de l'adhésion à 7 euros pour tous les adhérents 2020 qui renouvelleront leur adhésion en 2021.

Le montant de l'adhésion annuelle reste maintenu à 16 euros pour les nouveaux adhérents.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre !

Adresse du site du club est : [CMN89@orange.fr](mailto:CMN89@orange.fr)

## RESTONS PROCHE DE NOS ADHÉRENTS

Fin mai, Patricia, Jacky et moi-même, afin de faire oublier le confinement et de fêter le déconfinement, avons distribué un cadeau coloré contenant des douceurs à chaque membre du club, accompagné d'un petit message de réconfort. Je pense que ce geste a été apprécié de tout le monde.

Mi-décembre une distribution des fleurs, bouteilles de vin (pour les anniversaires des mois de mars à décembre) et chocolats pour tous les adhérents sera faite auprès de chaque adhérent.

Après cette année un peu difficile, le Conseil d'Administration ainsi que les membres du bureau vous souhaite de joyeuses fêtes de Noël et de fin d'année.

Continuez à prendre soin de vous afin que nous puissions nous retrouver début 2021 !!

La Présidente, Véronique MICHAUX

# Comité des Fêtes de Diges



En 2020, aucune manifestation n'a pu être organisée par le Comité des Fêtes. Inédit depuis 39 ans !!!

Souhaitons que l'année prochaine nous puissions organiser la Saint Jean, la fête de la châtaigne et que nous retrouvions tous les bénévoles pour une soirée conviviale.

Les adeptes de la danse doivent aussi être patients, dès janvier les séances de Zumba et de Country reprendront avec un protocole sanitaire allégé. Si tout va bien !!!

Au nom de tous les adhérents, je remercie Nadine et Guillaume, respectivement professeur de Country et Zumba, pour leurs engagements, et leurs capacités d'adaptation en ces moments si particulier.

Dates prévisionnelles 2021 :

Samedi 26 juin	:	Saint Jean
Samedi 16 octobre	:	Fête de la châtaigne
Vendredi 19 novembre	:	Soirée des bénévoles

Séances de Country le jeudi à 19 heures 30

Séances de Zumba le lundi à 19 heures 30

En attendant, les membres du Comité des Fêtes et moi-même vous souhaitons de passer des fêtes de fin d'année dans la joie.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Le Président, Bertrand MAUPRONT

# FC DIGES-POURRAIN



BILAN MORAL - Saison 2019-2020

Chers amis,

Que dire de cette saison 2019 – 2020 si particulière !



Je dois vous avouer que la feuille est restée blanche un long moment avant que je ne couche quelques mots dessus ! Que dire de cette saison stoppée dans son élan, un travail inachevé, de ses moments de convivialité non partagés ! Cette crise sanitaire mondiale nous a, à tous, brutalement changé notre quotidien, nos habitudes, nos repères.

Pendant quelques mois il a fallu se réorganiser, s'adapter dans nos vies de tous les jours.

La famille Diges-Pourrain n'a pas fait exception. Il a fallu préparer une nouvelle saison dans ces conditions si particulières...

Je ne m'attarderai pas sur les résultats sportifs qui pour moi n'ont pas de sens et ne représentent pas grand-chose puisque comme vous le savez tous les championnats ont été écourtés.

- Nombre de licenciés en diminution, passant de 102 à 80.
- Nos séniors dans le groupe A (comme As) avec un bon début de championnat.
- En entente avec USToucy, l'excellent groupe U18 en demi-teinte en ce début de saison. (2 équipes engagées)
- En entente avec USToucy également, l'équipe très hétérogène des U15 progresse doucement.
- Dernière entente avec USToucy, nos U13 avec 2 équipes d'un bon niveau ont plutôt bien démarré.
- Représentant le plus gros effectif du club, nos seize U11 ont bien débuté la 1<sup>ère</sup> phase.
- Nos 14 petits U9 font merveillesur les terrains et nous promettent de belles surprises pour l'avenir.
- Nos petits loups de moins de 7 ans ont très peu joué mais toujours avec de beaux sourires.

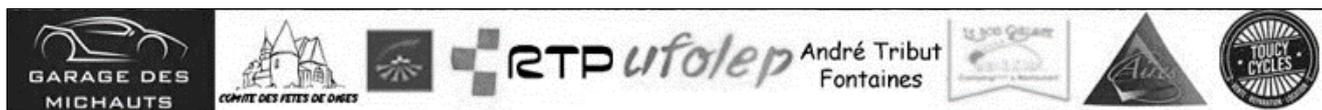
Difficile d'organiser nos événements cette année. Nous avons été contraints d'abandonner nos soirées du club et notre 2<sup>ème</sup> tournoi séniors. J'espère que l'avenir nous permettra de maintenir une certaine stabilité.

Enfin, malgré la situation sanitaire et l'annulation de plusieurs manifestations, notre association clôt sa saison avec un bilan financier positif. Il faut souligner que les organismes officiels (FFF, Ligue et District) ont su réagir et ont aidé les petits clubs à repartir. Les cotisations ont été ramenées au prorata de la saison ce qui a aidé beaucoup de clubs à ne pas baisser le rideau définitivement. Nos communes et notre département ont également maintenu le niveau des subventions. Nous vous en remercions sincèrement.

Prenez soin de vous...

Le Président, Jérôme BLIN

# Club VTT



## *Rentrée des classes 2020-2021...*

Pour cette rentrée 2020/2021, nous ne nous attendions pas à tant d'engouement ! Le club a désormais dépassé les **60 licenciés** !! Ce ne sont pas moins d'une quarantaine de coureurs qui s'élancent tous les mercredis après-midi du stade de football de Diges sous la forme de différents groupes inspirés des aventures de Yakari : **le groupe "Tilleul"** pour nos plus jeunes aventureux et farceurs (environ 5 à 7 ans), **le groupe "Graine de bison"** pour nos "papooses grandissants" (initiation de 7 à 10 ans environ), **le groupe "Digue de Bois"** pour nos chefs de chantier "joueurs descendeurs" qui fabriquent des modules, **le groupe "Petit Tonnerre"** pour nos jeunes parfois trop fougueux compétiteurs (moins de 12 ans) et **le groupe "Malin pour deux"** pour nos compétiteurs les plus âgés et expérimentés.

Ce fonctionnement par groupe avec des départs et retours décalés nous permet d'assurer du mieux possible les gestes barrière pour lutter de manière adaptée à la transmission du Covid19.

## *The First Diges Night*



Samedi 12 septembre 2020, à Diges, les vététistes se sont fait plaisir avec la première course d'endurance en semi nocturne de 6 heures organisée par le club. Réussite saluée par tous ! Une soixantaine de coureurs se sont régalés sur un parcours de 6 km spécialement créé pour l'occasion. Un grand Bravo à tous les membres du club ayant œuvré durant plusieurs mois et tout particulièrement à Maxime GOGUET qui a coordonné le projet dans le cadre de ses études en BTS gestion forestière. Merci à l'ensemble des bénévoles et à nos partenaires ! Les participants sont venus de l'Yonne, de la Côte d'or et de l'Aube avec à la fois des coureurs d'expérience et des curieux de cette épreuve novatrice dans l'Yonne. A domicile, les coureurs Digeois se sont illustrés avec notamment une 2ème place pour Anthony D'HERDT en solo, une 4ème place pour Olivier RAIMBAULT et

Bertrand FRECHOT en duo et la 2ème place d'Isabelle PERRETTE et Florian TIRON en équipe mixte.



## Quelques cyclocross et une randonnée avant le confinement...

Ce ne sont pas moins de 7 podiums (dont deux victoires !) teints du orange du VTT Cyclo Diges dans les différentes catégories sur les rares cyclocross qui ont eu le temps d'avoir lieu avant l'arrêt des compétitions ! Citons notamment, Maé DUMAS (3ème), Matéo PERRETTE (2ème) en 9-10 ans au cyclocross de Brochon, Corentin TIRON (3ème) en 15-16 ans, Quentin BOURGEOIS (victoire en 2<sup>nd</sup>catégorie), Maxime GOGUET (3ème), Anthony D'HERDT (victoire en 3ème catégorie) et Olivier RAIMBAULT (3ème).

Enfin les randonneurs ont démarré la saison en trombe avec 10 vététistes du club aux Frimas de Quarré les Tombes le 18 octobre 2020. Cinq d'entre eux ont réalisé le 45km très exigeant aussi bien physiquement que techniquement. Les autres ont tout de même dû s'employer pour profiter des paysages morvandiaux vallonnés du 25km.



Renseignements: 0685841044 ou 0620040474

## Association des chasseurs de Diges

Les chasseurs, comme lors du précédent confinement, ne font pas exception aux nouvelles règles sauf dans un cadre strict visant à la régulation de la faune sauvage et de la destruction d'espèces classées comme nuisibles.

C'est donc dans le cadre de leurs missions de service public et d'intérêt général que les chasseurs peuvent obtenir une dérogation à l'interdiction de se déplacer lors du confinement, au motif du maintien de la régulation de la faune sauvage et des espèces animales classées comme nuisibles.

Les battues administratives et autres battues aux sangliers et aux cervidés, et exceptionnellement d'autres espèces chassables sont autorisées par l'administration sous certaines conditions.

L'objectif est en effet de permettre ainsi de limiter les dégâts occasionnés aux cultures agricoles.

Les chasseurs peuvent obtenir une dérogation au motif du maintien de la régulation.

Pour organiser cette régulation cynégétique dans des conditions sanitaires compatibles avec la pandémie, et selon la situation spécifique de chaque département, le ministère de la Transition écologique et solidaire a adressé aux Préfets une circulaire en date du 31 octobre.

Depuis le samedi 28 novembre, la chasse a repris normalement.

Pour information, nous vous rappelons que les jours de chasse habituels de l'Association des Chasseurs de Diges sont le Jeudi, Dimanche et jours fériés sauf cas exceptionnel.

PS : il existe plusieurs chasses privées sur la commune indépendante de l'Association des Chasseurs de Diges.

Sébastien GUILLOT

## La Maison Assistantes Maternelles « Les P'tits Pieds »

Cette année 2020/2021, la Maison d'Assistantes Maternelles « Les P'tits Pieds » accueille 10 enfants en alternance de 5 mois à 3 ans du lundi au vendredi.

Les conditions d'hygiène et de sécurité font de cette année une année un peu particulière, mais les enfants se sont très vite adaptés.

Nous avons gardé le même rythme en proposant quotidiennement des activités à nos "P'tits Pieds".

Notre grand thème de cette année est la Nature, nous profitons du soleil encore présent à cette période pour faire de nombreuses balades.

Sylvia et Marjorie



## Esprit de Noël

**Un petit conte :** Le Bonhomme de neige

Le ciel avait revêtu son habit de lumière. Son grand manteau noir était parsemé de milliards d'étoiles plus brillantes les unes que les autres...

Nous étions à la veille de Noël et depuis trois jours, il neigeait toutes les nuits.

Près d'une petite maison habillée de blanc, dans le froid et le silence de la nuit, un bonhomme de neige vêtu d'un chapeau sombre, emmanché d'un balai et d'une carotte en guise de nez, regardait les étoiles.

On peut voir, à la lumière de la lune, que de ses gros yeux charbon noir, coulent des larmes...

- ✓ Pourquoi pleures-tu bonhomme de neige ? Lui demande la lune tout là-haut
- ✓ Je vais mourir, je vais fondre dès la première pluie ! Lui répond-il
- ✓ Mais c'est le sort de tous les bonhommes de neige ! Lui répond la dame blonde
- ✓ Je sais, mais moi, j'ai une petite amie qui m'aime et que j'aime beaucoup aussi ! C'est elle qui m'a construit ! Regarde le beau cache-col rouge qu'elle m'a offert ! Oh bien sûr je vais la revoir demain ! Mais après ?...
- ✓ Ne t'en fais pas, il va faire froid toute la semaine. Je le sais puisque j'ai la permission de rester brillante jusque-là ! Lui répond son amie

En effet, il fit froid tous les jours, et tous les jours Marioline vient jouer autour de son bonhomme blanc.

- ✓ Venez !... Venez voir mon beau bonhomme ! Dit-elle à ses camarades

ET les petites dansent une ronde autour...

Le gros héros blanc regarde tendrement son amie de ses yeux en boulet de charbon, et de temps en temps, Marioline l'entoure de ses bras en lui susurrant à l'oreille : « Mon beau bonhomme tout froid, comme je voudrais te garder encore longtemps ! ».

Comment voulez-vous qu'un bonhomme fait de neige pure, entendant ces paroles de la bouche d'une aussi jolie et gentille petite fille, ne craque pas ?

Alors, la nuit suivante, notre héros de neige pleura encore plus fort. Ses larmes l'empêchèrent même de voir passer le père Noël dans son traîneau, tiré par six rennes majestueux, et lui faire un signe de la main.

La lune attristée de voir son ami dans cet état, lui dit :

- ✓ Ecoute, je vais parler aux étoiles pour trouver une solution.

Le lendemain, la journée fut encore une journée de bonheur pour notre ami.

La petite Marioline est là avec ses copines...seulement, la météo annonce qu'il va pleuvoir....

La nuit étant venue, la lune cette fois n'est pas au rendez-vous. Le ciel a perdu toutes ses étoiles... sauf une : une toute petite qui brille très fort dans ce ciel sombre.

Notre bonhomme a très peur, car lui aussi a entendu la météo, et il pense avec beaucoup d'inquiétude que tout le monde commence à l'abandonner : la lune, les étoiles, et même Marioline et ses amies.

C'est alors qu'il se produit un phénomène étrange : depuis le fin fond du cosmos, la petite étoile s'approche et le touche d'un de ses rayons, puis repart aussi vite qu'elle est venue.

La lune et toutes les étoiles constellent à nouveau le ciel.

Notre bonhomme se sent rajeuni, il confie à sa blanche amie :

- ✓ Je me sens bien aujourd'hui...comme jamais je ne me suis senti !... Mais demain, sous la pluie, je vais fondre et c'est Marioline qui va pleurer !
- ✓ Je ne sais pas, gros nigaud !...Tu verras bien, Toutes les histoires ont une fin !

Le lendemain, comme prévu, la pluie tomba.

Marioline, derrière sa fenêtre, regarde tristement son beau bonhomme qui va fondre. Déjà, partout dans les champs, sur les arbres, sur les toits, la neige disparaît et la pluie redouble d'ardeur...

Marioline ne quitte pas des yeux son bonhomme. Elle constate avec surprise qu'il ne fond pas malgré le déluge.

Du village et de la campagne, la neige a disparu. L'eau coule des gouttières et dans les caniveaux...mais notre homme des neiges est toujours frais et dodu.

La pluie a cessé. Marioline, heureuse, se précipite au-dehors, les bras ouverts, pour se jeter au cou de son héros et l'embrasse.

Cette fois, c'est lui qui lui murmure à l'oreille :

- ✓ Je serai avec toi jusqu'à la fin de l'hiver et peut-être un peu plus !!...

**AINSI LE VŒU DE MARIOLINE FUT EXAUCÉ !!!!**

## Quelques petites douceurs pour Noël ?

### *Les Roses des sables :*

170 gr Corn Flakes naturels                      ½ pain de végétaline 250 gr chocolat noir pâtissier                      250 gr sucre glace

Faire fondre la végétaline avec le chocolat, sur feu doux, ajouter le sucre glace + 1 cuillère à café de Nescafé (facultatif)

Mélanger avec les Corn Flakes, bien remuer avec 2 fourchettes et déposer des petits tas sur une plaque recouverte de papier sulfurisé légèrement huilé.

Laisser bien refroidir avant de mettre dans des caissettes en papier.



### *Caissettes aux raisins :*

Pour une vingtaine de caissettes :

100 grs de raisins blonds macérés 1 jour avec 50 ml de rhum 200 gr de chocolat à croquer

150 gr de crème épaisse

Une vingtaine de grains de mimosa

Dans une casserole, faire bouillir chocolat et crème en tournant puis laisser tiédir. Répartir dans 20 caissettes (n°3), poser 6 raisins et 1 grain de mimosa sur chaque caissette, la crème va se raffermir en refroidissant.



### *Saucisson rose :*

2 paquets de 12 biscuits rose de Reims « Lu » 100 gr de beurre mou

2 cuillères à soupe de rhum (facultatif) 20 grande pistaches

Dans un saladier écraser les biscuits, mais ne pas les mixer.

Ajouter le beurre mou, les pistaches et l'alcool.

Rouler la pâte en forme de saucisson sur une feuille de papier d'aluminium de 20 x 40, pliée en 2. Fermer et laisser au minimum 2h au freezer et découper en rondelles.



*Le coin des petits !*

QUI DÉCORE LE SAPIN ?



**Joyeux Noël**

# La journée de la Laïcité

Le **jeudi 10 décembre 2020**, toutes les classes de la Petite Section au CM2 ont participé à la journée de la laïcité. On a appris qu'il ne fallait pas juger les autres, qu'on était tous égaux et qu'on ne devait pas rejeter quelqu'un à cause de sa couleur de peau. Ce jour là, on a planté un arbre dans notre jardin vers la crèche, c'est un pommier, offert par la mairie. Les cantonniers ont fait un trou dans la terre, puis nous avons apporté l'arbre et le matériel nécessaire. On a mis l'arbre dans le trou, puis recouvert avec de la terre, arrosé et protégé avec de la paille et du fumier. Nous avons enterré une bouteille de verre au pied de l'arbre avec, à l'intérieur, nos prénoms, nos noms, notre date de naissance et notre classe, en souvenir de cette journée. Nous espérons être là quand la bouteille sera déterrée !

Les CM1-CM2



**Couverture - Zinguerie**  
**Démoussage**



**Denis CARRE**

55 rue des Sources Montchenot  
**89240 DIGES**

**Tél : 03.86.41.14.89**

**TOURNIER JEAN-PAUL**  
**PEINTURE- PAPIERS PEINT**

**PEINTURE**  
**DECORATION**  
**REVETEMENT**  
**DE SOL & MURS**  
**VITRERIE**



**15, CHEMIN DES DEUX PUIITS**  
**VOLVENT - 89240 DIGES**  
**TEL : 03.86.41.17.35**  
**06.13.22.72.75**



**RENAUDAT VINCENT**



**Plomberie**  
**Chauffage**  
**Zinguerie**

**Neuf**  
**&**  
**Rénovation**

**Entretien - Dépannage - Ramonage**

**4 Le Colombier 89240 DIGES**

**Tél/Fax : 03 86 41 28 28**

**Siret 448 887 190 000 16**

**COURTILLAT ERIC**

4 hameau Arqueneuf  
 89240  
 Diges

Travaux publics et particuliers  
 Terrassement  
 Assainissement  
 Goudronnage



Tel : 03 86 41 00 75  
 portable :06 62 35 00 75  
 courtillat.e@live.fr

**Art Batiment et Patrimoine**

Maçonnerie neuf et rénovation  
 Enduit, Carrelage, Faïence  
 Couverture, Zinguerie  
 Aménagements de combles - A.B.P

14 la forêt 89240 DIGES  
 06 22 41 71 03 / 03 86 33 15 89  
 sarl.abp@sfr.fr  
 www.artbatimentetpatrimoine.fr



**DÉPÔT - VENTE**  
**DES TRÉSORS**



**Av. du Général de Gaulle - 89130 Toucy**

**06.27.69.46.35**

**depotauxtresors@orange.fr**

N° Siret: 492 457 692

**LUDO SERVICES**

A la MAISON INTÉRIEURE  
 et Extérieure

Le Petit travaux de  
 jardinage

**LE PETIT TRAVAUX  
 DE BRICOLAGE**

**SIRET 792.543.662**

**Tel:06.40.92.69.76**

ludoservices89240@gmail.com

89240 POURRAIN



services à la personne  
 50%  
 de réduction  
 (après 1<sup>er</sup>)

**AMBULANCE - VSL - TAXI**

**ST CHRISTOPHE**

**03 86 41 51 09**

**89560 COURSON-  
 LES-CARRIÈRES**

**TAXIS : Andryes, Courson, Diges et Ouanne**